BULLETIN MUNICIPAL

SCHILLERSDORF

DÉCEMBRE 2021 - N° 54

SOMMAIRE - DIVERS

- Mot du Maire 3
- Décisions du Conseil 4
- M.A.M. 5
- Vergers pour la biodiversité 6-7
- Parc Naturel des Vosges du Nord 8-9
- Du côté de nos écoles 10-12
- Les Schmubi's 13
- Le maquis des labels... 14-15
- Château de Lichtenberg 16
- Marchés de Noël 17
- Noël 18-19
- Humour 20
- Matières à réflexion 21
- Communauté de Communes 22-23
- Énergies renouvelables 24
- Réduction des déchets 25
- Urbanisme 26-27
- État Civil 2021 28-31
- BMS 32
- Infos pratiques et Infos communales 33-35

Inscription auprès de la mairie ou sur le Facebook du village.

Décorez votre maison et participez au concours de la plus belle maison de Noel.

Remise de prix lors de la Fête Nationale et mise à l'honneur de la maison sur la couverture du journal communal de décembre 2022.

Le vote pour la plus belle maison se fera par les visiteurs de la fête de Noel du 11 décembre.

Merci à l'équipe des retraités pour la mise en place de la crèche !

Jeu de piste de Noël

La paroisse de Sion et l'association Mission et Jeunesse vous proposent de découvrir ou redécouvrir l'histoire du premier Noël à travers un jeu de piste dans le village !

Du 4 au 31 décembre 2021, récupérez une feuille de route et un crayon en libre-accès devant l'église de Sion (14 rue du Pasteur Schroeder). Parcourez le village de Schillersdorf à votre rythme, seul, en famille ou entre amis. Cherchez les petites boîtes cachées tout au long du parcours. Lisez les indices et répondez aux questions. Vos réponses vous permettront de trouver le code qui ouvre un coffre…

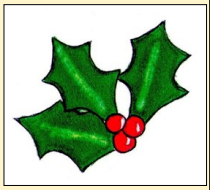

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Cet été, avec le recul de l'épidémie de la Covid et de l'allègement des règles sanitaires, nous avons à nouveau eu le plaisir de profiter de nos festivités communales et associatives, ainsi que de nos obligations de citoyen lors des élections départementales et régionales.

Malheureusement, en cette fin d'année, avec l'évolution positive de la Covid, et par souci de protection des personnes vulnérables, l'équipe municipale est navrée de ne pas pouvoir maintenir la fête tant attendue des personnes âgées. Nous espérons pouvoir la réaliser l'année prochaine et reconduisons donc les traditionnels paniers garnis.

C'est avec grand plaisir que je souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont installées dans notre commune durant l'année. Je leur souhaite de pouvoir réaliser leurs projets les plus ambitieux, ainsi que les plus humbles. Qu'elles puissent profiter pleinement du bon vivre à Schillersdorf.

Vous avez peut-être remarqué le déménagement de la classe de Mme WENDLING (CP et CE1) peu avant la rentrée scolaire dans le but de libérer les locaux. En effet, suite à la proposition de Mme RECHT, nous œuvrons pour la réalisation d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM) pour pallier au manque de nourrices au niveau du RPI. Ceci, afin de faciliter le quotidien de nos jeunes parents et par la même occasion nous aider à maintenir les écoles élémentaires ouvertes sur notre RPI.

De plus amples précisions concernant ce projet sont exposées dans ce bulletin.

Toute l'équipe municipale attache une grande importance au bien vivre à Schillersdorf et je les remercie pour leur engagement.

Un grand merci aussi à tous les bénévoles des associations ou particuliers qui animent formidablement notre localité ou qui viennent prêter main-forte lors de nos actions tout au long de l'année.

J'en profite pour remercier les enseignantes du RPI, ainsi que leurs collaborateurs pour l'instruction de nos enfants.

Je tiens aussi à adresser un grand merci au personnel communal pour le travail réalisé, tant technique qu'administratif.

En espérant que vous prendrez plaisir à la lecture de notre bulletin, je vous souhaite en mon nom et au nom de l'ensemble du conseil municipal, de Joyeuses Fêtes de Noël, et vous présente nos vœux les plus sincères pour la nouvelle année.

E GUEUDER RUTSCH INS NEUE !!

Marc KRAPFENBAUER

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 septembre 2021 *:*

- ► Délégation de signature expresse pour délivrer une autorisation de demande d'urbanisme déposée par le Maire.
- ► Modification de la durée hebdomadaire de travail d'un agent.
- ► Renouvellement de la convention d'adhésion Alsace Marchés Publics
- ► Soutien communal « Orchestre A l'École » : chaque commune du RPI participera à hauteur de 350,00 € à ce projet.
- ► Rattachement de la commune d'Erckartswiller à la paroisse de Weinbourg et modification des consistoires de La Petite Pierre et d'Ingwiller et des inspections de La Petite Pierre et de Bouxwiller que ce rattachement entraîne.
- ► Motion des communes forestières pour demander le retrait de la contribution complémentaire des communes forestières à l'ONF et la révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance État-ONF.
- ► Motion « Développement des énergies renouvelables » : suite aux différents refus opposés au projet d'une centrale en agrivoltaïsme prévu à Weinbourg et en considération des objectifs du PCAET (Plan Climat Air Énergies Territoriales) vote de la motion de soutien.
- ► Subvention sorties piscine - RPI

Informations diverses :

- Travaux de curage de fossés le long du chemin communal vers Bischholtz jusqu'au début de la forêt ainsi que dans le virage à la sortie du village vers Mulhausen.
- Rapport de la réunion de la commission locale Obermodern-Zutzendorf-Schillersdorf du SDEA : travaux de réhabilitation nécessaires de la station d'épuration pour un montant estimé à 1.100.000 €. Donc décision d'une augmentation de la taxe d'assainissement de 10 % pour l'année 2022.

Séance du 24 novembre 2021 *:*

- ► Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées.
- ► Loyers et fermages - Exercice 2021 :

  Décision de maintenir les tarifs appliqués depuis 2016 pour les terres communales : de 1,19 à 1,38 €/ are (selon la localisation)

  D'appliquer les tarifs suivants : Hangar communal rue du Moulin = 115 €/box et 85,00 € pour la location de la parcelle Roettel.
- ► Décision de réaliser les travaux de réhabilitation des locaux de l'école primaire pour les transformer en MAM (Maison d'Assistants Maternels) selon l'étude d'avant projet soumise par l'architecte M. SCHNEIDER Jacques pour un budget prévisionnel de 133.822,00 € HT, honoraires et frais divers compris.

Informations diverses :

- Organisation d'un petit marché de Noël le samedi 11 décembre 2021 de 15h00 à 20h00.

INFO :

Antenne de téléphonie

Opérateurs de téléphonie mobile disponibles par l'antenne installée fin 2020 au stade, ORANGE depuis mi-juillet 2021 et FREE depuis l'automne 2021.

MAM (Maison d'Assistants Maternels)…

Une MAM à Schillersdorf : nouvelles solutions de garde dans notre RPI

Au printemps dernier, les conseils municipaux des trois villages du RPI se sont prononcés contre la fermeture des écoles du village au profit d'un complexe scolaire à Ingwiller. Pour maintenir la vie dans les villages et rester attractifs, maintenir une école de village semblait essentiel.

Il fallait tout de même se préoccuper de la problématique des modes de gardes : les places se font de plus en plus rares et certains parents se voient contraints de scolariser leurs enfants ailleurs, faute de solution.

C'est ainsi qu'est née l'idée de la création d'une MAM.

Qu'est-ce qu'une MAM ?

Les assistant(e)s maternel(le)s ont la possibilité d'exercer leur métier au sein de MAM (maisons d'assistants maternels) : elles accueillent les enfants dans une structure commune au lieu de les accueillir à leur domicile particulier. Une Maison d'Assistants Maternels peut regrouper jusqu'à 4 assistantes maternelles.

Les Maisons d'Assistants Maternels demandent un investissement en termes de temps et de finances de la part des assistantes maternelles, mais une fois le projet aboutit, elles présentent de nombreux avantages pour toutes les parties:

- Elles permettent aux assistant(e)s maternel(le)de travailler ensemble et de rompre l'isolement du travail à domicile,
- Elles permettent aux assistant(e)s maternel(le) d'organiser les activités par groupe d'âge et d'accompagner ainsi les enfants de façon idéale
- L'amplitude horaire plus étendue qu'un mode de garde collectif classique permet aux parents travaillant à des horaires atypiques de gérer plus facilement la garde de leurs enfants,
- Les enfants s'initient à la vie en communauté tout en étant encadrés par plusieurs professionnelles.

Après visite des bâtiments communaux disponibles dans le RPI, l'école de Schillersdorf (côté mairie) s'est imposée. De taille idéale et de plain-pied, c'est l'endroit qui nécessitait à priori le moins d'investissement et de transformation. La classe de Madame WENDLING (CP-CE1) a donc déménagé à Mulhausen afin que les travaux nécessaires puissent être effectués, pour une ouverture de la MAM prévue en septembre 2022.

L'équipe est actuellement composée de deux assistantes maternelles :

- Audrey DOLTER de Mulhausen, assistante maternelle depuis 14 ans
- Anne RECHT, de Schillersdorf, en cours d'agrément.

Deux autres assistant(e)s maternel(le)s pourront rejoindre l'aventure, portant la capacité d'accueil à 16 places.

Contrairement à d'autres MAM déjà en place, les enfants seront accueillis dès 10 semaines et jusqu'à la fin du CM2. Les locaux seront aménagés de façon à ce que des espaces différents soient adaptés à chaque âge pour la sécurité et le confort de tous.

La commune de Schillersdorf effectue actuellement les travaux de mise aux normes des bâtiments, tandis qu'une association a été créée pour la mise en place de la MAM : « s'Kinderhiesel – la maison des enfants ». L'association met en œuvre des actions pour le financement et la mise en place de la MAM et aura pour objectif d'en assurer le fonctionnement.

Vous pourrez suivre les actualités de la MAM et l'avancement des travaux sur sa page Facebook @s'Kinderhiesel. Les familles intéressées peuvent d'ores et déjà se manifester par mail pour plus d'informations: kinderhiesel67@gmail.com

Anne RECHT

DISPOSITIF VERGERS POUR LA BIODIVERSITÉ..

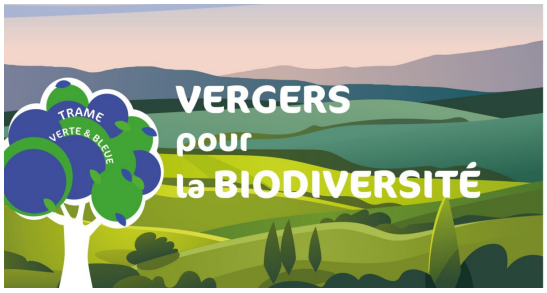

Le 20 novembre dernier, nous avons procédé à la plantation de 6 arbres fruitiers sur le terrain situé derrière la mairie, une première étape dans la création d'un verger communal.

À cette occasion, **Mathieu MERCKLING** nous a expliqué comment faire au mieux pour garantir la bonne reprise des arbres.

Un mirabellier, un prunier, un cerisier, deux pommiers et un poirier nous ont été fournis par la Communauté des Communes du Pays de Hanau–La Petite Pierre dans le cadre de l'opération « un verger pour la biodiversité », dont le but est de soutenir la plantation ou l'entretien de vergers haute-tige.

Qu'est-ce qu'un verger haute-tige et pourquoi en planter un ?

Les vergers haute-tige sont des espaces semi-ouverts constitués d'arbres fruitiers haute-tige et de prairie. Véritables marqueurs des paysages du territoire, ils tendent à disparaître peu à peu. Ces ceintures vertes des villages jouent un rôle tampon entre zones d'habitat et zones agricoles. Elles permettent d'assurer une transition paysagère douce avec les zones bâties et d'éloigner certaines nuisances agricoles des habitations (poussières, produits phytosanitaires…). En termes de biodiversité, le verger haute-tige fait partie des écosystèmes agricoles les plus riches. De leur plantation à leur décomposition complète, les arbres fruitiers offrent nourriture, abris, lieux de reproduction et d'hivernage à un grand nombre d'espèces animales, végétales (lichens, mousses, etc.) et fongiques.

Pourquoi ne pas plutôt profiter des arbres abandonnés ?

Les arbres qui ne sont pas exploités sont situés sur des terrains privés et/ou loin du centre du village. Planter ce nouveau verger au plus près de la mairie, des écoles et de l'aire de jeux permettra à terme d'en faire un lieu de rencontre, de proposer aux enfants (et aux plus grands) la possibilité d'observer les arbres et les fruits et bien sûr de profiter des fruits de ces arbres lors de leur promenade ou jeux.

Qui pourra cueillir les fruits ?

D'ici quelques années, les arbres porteront assez de fruits pour que chacun puisse en profiter raisonnablement. Chaque habitant aura la possibilité de se servir raisonnablement, en laissant bien sûr la possibilité aux autres d'en profiter également. Les écoles et associations du village pourront bien sûr intégrer ce verger dans leur démarche pédagogique et se servir en fruits au fil des saisons.

Une plantation en novembre : pourquoi ?

Les arbres sont plantés à la fin de l'automne, afin de laisser tout l'hiver aux racines pour se développer. L'arbre dort et peut alors mettre toute son énergie au développement de ses racines. De plus, la pluie et la neige apporteront suffisamment d'eau pour qu'il puisse se fortifier et être prêt à se développer dès le retour des beaux jours !

DISPOSITIF VERGERS POUR LA BIODIVERSITÉ..

Les arbres ont été bien taillés : est-ce normal ?

Lorsqu'ils sont extraits de leur premier lieu de plantation, les arbres perdent une partie de leurs racines. Il faut alors tailler suffisamment pour que ces racines puissent nourrir correctement l'arbre. L'équilibre entre le réseau de racines et le réseau de branches doit être rétabli, sous peine de voir l'arbre dépérir au printemps. De plus, cette première taille permet de donner à l'arbre la forme souhaitée. Ici, nous avons souhaité des arbres qui évoluent «en largeur» et non pas « en hauteur », afin de permettre la cueillette de fruits sans échelle. Les branches sont sélectionnées de façon à ce qu'elles ne se fassent pas concurrence et puissent bien grandir.

Et après ?

Un prochain évènement aura lieu au printemps pour d'éventuelles tailles complémentaires… avec explications ! Avis aux intéressés !

Un grand MERCI à Mathieu pour ses explications et sa participation.

Merci également à Nicolas KLIPFEL pour son aide technique : grâce à lui, les dos ont moins souffert !

Anne RECHT

PETITS TRAVAUX 2EME SEMESTRE 2021...

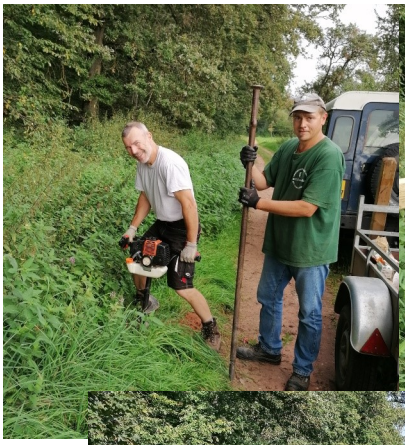

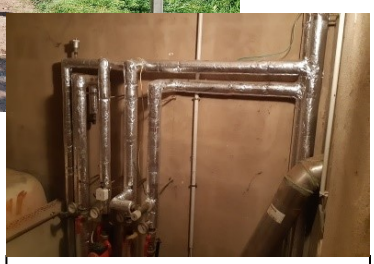

Mise en place de 2 barrières pour réduire la circulation en forêt, opération réalisée en régie par les élus pour un coût total d'environ 500,00 €, par rapport à un montant de 2.840 € annoncé par les services de l'ONF.

Travaux de calorifugeage en mairie et dans les bâtiments scolaires financés par l'État.

AVANT

APRES

La plateforme permettant l'accès aux logements de l'école maternelle a été réhabilité en raison d'infiltrations vers la cave, travaux effectués par NK Création pour un montant de 1.488,59 €

PARTICIPATION CITOYENNE…

Les délégués du Parc Naturel des Vosges du Nord s'engagent pour la participation citoyenne

A l'occasion des élections municipales, chacune des 147 collectivités (communes et intercommunalités) adhérentes au Parc a désigné un délégué la représentant. Sa mission principale est de renforcer le lien et les échanges entre sa collectivité dans toute sa diversité (habitants, conseil municipal, associations, etc.) et le Parc. Ainsi, le débat permanent installé avec les délégués permet de mieux partager le projet de territoire porté par le parc et les actions qui en émanent.

A l'occasion de leur dernière Assemblée générale, les délégués ont souhaité renforcer leur implication et leur action auprès du parc et de son équipe technique.

Une charte qu'ils ont approuvée leur permet de :

- disposer d'une connaissance accrue du projet de territoire et des actions qui en découlent pour une meilleure information auprès du conseil municipal et des habitants.
- participer aux rencontres et formations proposées,
- faire remonter les initiatives communales et celles des habitants.

Pour favoriser cette volonté, 10 secteurs géographiques regroupant chacun une douzaine de communes ont été créés. Ils favorisent la proximité et l'échange entre communes de territoires administratifs différents.

A la suite des premières réunions au printemps, la création d'un appel à projets «soutien aux initiatives citoyennes» a été proposé. Son objectif principal est de favoriser à l'échelle communale et à travers des actions nouvelles, la rencontre, le renforcement des liens, la dynamique sociale et l'intégration de tous les types de publics pour le bien-être de tous.

Cet appel à projets est destiné aux associations, aux collectifs, aux particuliers dans le cadre d'une action collective (groupes d'amis, voisins…), aux structures sociales et culturelles de la commune. Vous avez des idées de projet à soutenir ? N'hésitez pas à vous adresser à votre référente Parc dans la commune : **Anne RECHT** ou directement à la mairie.

VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL...

Des professionnels proposant des produits locaux et du tourisme durable marqués « Valeurs Parc naturel régional »

Vous recherchez des produits locaux, des producteurs et professionnels engagés ? La marque « Valeurs Parc naturel régional », est une initiative de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. Elle distingue les entreprises et activités engagées pour un développement économique durable de leur territoire

Pour bénéficier de la marque et ainsi mieux commercialiser leurs productions, les structures volontaires s'engagent pour la préservation de l'environnement, le bien-être des habitants et l'économie locale. Elles peuvent s'appuyer sur les équipes des Parcs naturels régionaux pour valoriser les ressources naturelles et culturelles propres à chaque territoire. La marque « Valeurs parc naturel régional » a été déposée à l'INPI par l'État français à la demande de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

Ensemble, on est plus fort

Le site internet consommer-parc.fr regroupe l'ensemble des produits au niveau national. A ce jour plus de 2.000 entreprises bénéficient de la marque. Les produits marqués peuvent être très variés : de l'hébergement aux produits artisanaux, des produits agricoles ou agroalimentaires en passant par des offres sportives ou culturelles.

Pourquoi développer cette marque sur notre territoire ?

- POUR FÉDÉRER les professionnels qui partagent une même vision
- POUR CRÉÉR DU LIEN entre les bénéficiaires de la marque
- POUR SENSIBILISER ET INFORMER les consommateurs des produits et services de qualité du territoire
- POUR ACCOMPAGNER les acteurs économiques qui s'engagent dans une démarche de développement durable
- POUR PARTAGER une passion, une activité, des connaissances et un attachement au territoire
- POUR AGIR en faveur du territoire et des acteurs

Dans le **Parc Régional des Vosges du Nord**, dont nous sommes commune associée depuis 2019, déjà 30 amoureux du territoire des Vosges du Nord à avoir rejoints le réseau « Valeurs Parc Naturel régional » dans les 5 catégories suivantes :

- Produits locaux issus de l'apiculture
- Fruits, légumes, plantes et produits locaux dérivés
- Prestations éducatives
- Hébergements & restauration
- Eau minérale et de source

Les producteurs et prestataires des Vosges du Nord positionnés sur ces thématiques sont invités à postuler pour se voir attribuer la marque. Chaque année, suite aux audits réalisés auprès des postulants, la commission locale se réunit pour attribuer la marque.
Une liste exhaustive est disponible sur le site du Parc Régional des Vosges du Nord ou sur le site consommer-parc.fr .

Vous retrouverez également les produits dans le réseau de boutiques des Vosges du Nord, dont les plus proches se situent à La Petite Pierre et Dossenheim.

- **Moulin BURGGRAF-BECKER**, 163 Rue du Moulin à Dossenheim-sur-Zinsel,
- **Ruchers des Vosges du Nord**, Staedel, 67290 La Petite Pierre,

Orchestre À l'École

La classe de Mme WEBER de l'école de Bischholtz a la chance, cette année scolaire, de faire partie d'un grand projet national qu'est celui de l'Orchestre À l'École. Il s'agit d'un programme dans lequel tous les élèves d'une même classe sont réunis autour d'une ambition commune : la création d'un orchestre qui va grandir, évoluer, s'épanouir pendant trois ans. Chaque orchestre à l'école constitue ainsi, pour l'établissement qui l'accueille, un véritable projet à la fois musical et pédagogique.

Une première séance a eu lieu début septembre sous l'égide d'André ACKERMANN, directeur pédagogique de l'École Intercommunale de Musique de Hanau-La Petite Pierre, accompagné de deux autres professeurs de musique, Alexis KLEIN et Martin GEYER. Ils ont pu faire connaissance avec les élèves et leur présenter le projet.

Lors de la deuxième séance, chaque élève a pu découvrir les différents instruments et émettre deux vœux; ils ont alors eu le choix entre le cor, l'euphonium, le trombone et la trompette. Ainsi, chaque élève a pu lors de la troisième séance repartir avec son instrument et le sourire aux lèvres !

Dès lors, tous les jeudis après-midi, les trois professeurs viennent en classe pour le plus grand bonheur de tous ! Une séance spécifique de pratique a lieu pour chaque instrument : la trompette et le cor avec Martin GEYER, le trombone et l'euphonium avec Alexis KLEIN ainsi qu'une séance collective de musique avec André ACKERMANN.

Ainsi, au rythme moyen de deux heures par semaine, les élèves progressent concrètement et atteignent rapidement un niveau musical de qualité. Ces résultats sont valorisants et contribuent à donner aux jeunes plus de confiance en eux-mêmes. Pour cela, les professeurs de musique développent une pédagogie adaptée. Ils utilisent un répertoire spécialement créé qui permet aux élèves de jouer dès le début des cours en formation orchestrale, tout en apprenant en parallèle la lecture de la musique et la technique instrumentale.

Cet Orchestre À l'École est un projet de territoire basé sur un partenariat établi entre le RPI de Bischholtz-Mulhausen-Schillersdorf, l'Inspection des Vosges du Nord, l'École Intercommunale de Musique de Hanau-La Petite Pierre et la Communauté des Communes de Hanau-La Petite Pierre.

Chaque orchestre est donc unique, tant sur le plan pédagogique, qu'artistique et organisationnel, car il s'appuie sur les envies et compétences des acteurs locaux.

Les élèves ont déjà pu présenter un petit programme lors de l'inauguration de ce projet le 11 octobre 2021 à la salle polyvalente de Schillersdorf. Ils ont également participé au concert de l'Orchestre d'Harmonie de Bouxwiller en l'église de Schillersdorf le 4 décembre 2021. Adopter une posture de musicien, présenter le fruit de son travail devant un public, recevoir des applaudissements et des encouragements ne font que motiver les élèves et la maitresse dans l'apprentissage d'un nouvel instrument et la pratique collective de la musique !

La classe de maternelle de Schillersdorf s'intègre à ce projet en s'initiant aux percussions et les classes de l'école de Mulhausen montent une chorale et une troupe de danse.

Dorothée WEBER
Professeure des écoles - classe de CE2 Bischholtz

Inauguration à la Salle de Schillersdorf

Concert du 4 décembre à l'église de Schillersdorf

Le budget prévisionnel annuel pour ce programme qui s'élève à 18.509,00 € comprend notamment les salaires et frais des différents intervenants ainsi que l'achat et l'entretien des instruments de musique et des accessoires.

Le financement est pris en compte par l'association OAE (Orchestre à l'École) et par le Département en ce qui concerne l'achat du parc instrumental et des accessoires et par la Communauté de Communes, la DRAC et les 3 communes du RPI, ces dernières participant à hauteur de 350,00 € par commune.

Une année tout en musique

Le samedi 4 décembre 2021
a eu lieu un concert d'hiver
à l'église de Schillersdorf,
organisé par l'orchestre d'hamonie de Bouxwiller

Dans le cadre "Orchestre à l'école", les élèves du RPI ont participé à ce concert. Les CE2 ont joué avec leur instrument

(qu'ils apprennent tout au long de l'année à l'école). Les maternelles, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont présenté plusieurs chants sous la direction de M ACKERMANN, qui en amont, s'était rendu plusieurs mardis matins dans les différentes classes afin de préparer cet événement. Une répétition générale a eu lieu le vendredi 3 décembre à l'école de Schillersdorf.

LES SCHMUBI'S…

Qu'est-ce que l'APE des Schmubi's ?

C'est une association de parents d'élèves (APE) du R.P.I Schillersdorf-Mulhausen-Bischholtz qui existe depuis 7 ans. Elle doit se composer d'un bureau de minimum trois parents (président, trésorier, secrétaire) mais nécessite un maximum de parents bénévoles pour la faire vivre. Les Schmubi's, ce sont aussi des membres présents sur une ou plusieurs manifestations. Les membres prêtent leurs bras, leurs jambes et leur tête ponctuellement, en fonction des besoins et de leur disponibilité.

Quel est son rôle ?

Elle organise des manifestations afin de récolter des fonds qui serviront à financer des actions dans le cadre des projets pédagogiques des écoles. L'APE des Schmubi's crée et développe des activités festives, culturelles et sportives à l'intention des enfants et de leurs parents. Organisation de repas, chasse aux œufs, vente de chocolat, bourse aux vêtements, vente de jus de pommes et de sapins, etc.

L'APE des Schmubi's ce sont aussi des cadeaux de fin d'année scolaire offerts aux enfants, des achats pour les écoles pour renouveler du matériel, des jeux, etc.

Pour exemple :

Deux spectacles pour les élèves de la maternelle, CP et CE1

Financé en totalité par l'APE = 600 euros

Reste à charge pour les familles = 0 euros

Sans financement de l'APE, le reste à charge aux familles serait de 17 euros par enfant.

Sans l'APE des Schmubi's, le reste à charge des sorties scolaires pourrait être un frein pour certaines familles. Cela veut dire aussi que nos enfants n'auront plus l'opportunité de participer à autant d'activités sportives et culturelles, les écoles ne pouvant pas demander aux parents d'en supporter le coût.

Mais l'APE des Schmubi's c'est surtout pour nos enfants des souvenirs avec les copains et copines de classe.

Si nous restons investis et motivés, nous sommes cependant inquiets pour l'avenir de l'association : sans relève, elle est condamnée à cesser ses activités dans les années à venir.

Parents nous avons besoin de vous !

Être membre ou faire partie du bureau n'est pas un « travail à plein temps ». Chacun participe à la hauteur de ses possibilités. Venez rejoindre l'aventure des bénévoles de l'APE dans une ambiance conviviale. On a tous quelque chose à apporter. C'est gratuit et ça ne vous engage à rien.

Vous pourrez alors participer à nos différentes activités selon vos envies et disponibilités et tester votre enthousiasme avant de, peut-être, venir rejoindre le bureau l'année prochaine !

Vous pouvez nous contacter via notre page Facebook APE des Schmubi's ou par mail contact.schmubis@gmail.com

AEP Schmubi's

LE MAQUIS DES LABELS…

Comment s'y retrouver dans le maquis des labels ?

Les labels de qualité dans l'alimentation garantissent la provenance d'un produit alimentaire. Certains sont reconnus au niveau européen, d'autres seulement au niveau national.

Découvrez les différences entre les six labels officiels gérés par l'INAO (Institut National de l'Origine et de la Qualité) : AOP, AOC, IGP, STG, Agriculture biologique (AB) et Label Rouge.

♦ Appellation d'origine protégée/contrôlée (AOP/AOC) :

C'est historiquement pour lutter contre la fraude que le concept d'Appellations d'origine a été introduit, dès le début du XXe siècle (loi de 1905).

L'Appellation d'origine protégée (AOP) désigne un produit dont toutes les étapes de production sont réalisées selon un **savoir-faire reconnu** dans une zone géographique déterminée, qui donne ses caractéristiques au produit. C'est un sigle européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union européenne.

L'Appellation d'origine contrôlée (AOC) est la déclinaison française de l'AOP et désigne des produits répondant aux critères de **l'AOP** et protègeant la dénomination sur le territoire français. Elle constitue une étape dans l'obtention du label européen **AOP,** désormais sigle européen.

Les règles d'élaboration d'une **AOP** sont inscrites dans un cahier des charges et font l'objet de procédures de contrôle, mises en œuvre par un organisme indépendant agréé par l'INAO.

Les labels AOP et AOC garantissent un lien très fort entre le produit et son terroir.

Parmi les AOP en France, on retrouve notamment le camembert de Normandie, le Roquefort, la châtaigne d'Ardèche, la noix de Grenoble, la lentille verte du Puy, l'olive de Nîmes, etc.

♦ Indication géographique protégée (IGP) :

L'indication géographique protégée (IGP) mise en place par la règlementation européenne en **1992** est un signe européen qui désigne un produit dont les caractéristiques sont liées au lieu géographique dans lequel se déroule au moins sa production, son élaboration ou sa transformation.

Le label IGP repose sur la notion de savoir-faire. Il s'applique aux secteurs agricoles, agroalimentaires et viticoles. Les règles d'élaboration d'une **IGP** sont inscrites dans un cahier des charges et font l'objet de procédures de contrôle, mises en œuvre par un organisme indépendant agréé par l'INAO.

En France, cela concerne par exemple le jambon de Bayonne, le canard à foie gras du Sud-Ouest, etc.

♦ Spécialité traditionnelle garantie (STG) :

C'est un signe européen créé en 1992 qui ne s'applique qu'à des produits ou denrées alimentaires, permettant de protéger une recette traditionnelle, c'est à dire une composition, des méthodes de fabrication ou de transformation.

La Spécialité traditionnelle garantie relève d'un usage, d'un savoir-faire, d'une pratique ancienne, typique, particulière nationale, régionale ou locale mais qui peuvent être réalisés en dehors du pays ou de la région de provenance ou de fabrication du produit. Les règles d'élaboration d'une STG sont inscrites dans un cahier des charges et font l'objet de procédures de contrôle, mises en œuvre par un organisme indépendant agréé par l'INAO.

Le label STG repose sur la notion de tradition;

En France, les produits suivants bénéficient de la dénomination Spécialité traditionnelle garantie : les moules de Bouchot et du Berthoud.

LE MAQUIS DES LABELS...

♦ La marque Agriculture biologique (AB) :

La marque Agriculture biologique (AB) est une certification contrôlée par l'**Agence bio**, sous la tutelle du **ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**.

Elle vous permet d'identifier des **produits 100 % bio** ou, pour les produits transformés, **composés à 95 % de produits agricoles bio**.

La marque AB repose sur la notion de respect de la biodiversité et de la préservation des ressources naturelles.

Que ce soit avec le logo « AB » ou avec l'Eurofeuille, les produits issus de l'agriculture biologique sont facilement identifiables pour les consommateurs. Ces deux labels certifient un niveau de qualité ainsi qu'un mode de production et de transformation respectueux de l'environnement, du bien-être animal et de la biodiversité. Cela peut concerner les fruits, légumes, laitages, œufs, farines, viandes et produits transformés.

♦ Le Label Rouge :

Le Label Rouge est un label national. Il concerne l'ensemble des propriétés et des caractéristiques d'un produit. Les produits alimentaires, mais aussi les produits agricoles non alimentaires peuvent obtenir le Label Rouge. Ils doivent pour cela **respecter un cahier des charges** et être homologué par un arrêté interministériel.

Le Label Rouge porte sur la notion de qualité supérieure par rapport aux autres produits similaires.

Les produits bénéficiant d'un label IGP ou STG peuvent bénéficier du Label Rouge. En revanche, il n'est pas possible d'arborer les signes Label Rouge et AOC-AOP simultanément.

Parallèlement, à ces labels, on trouve également les appellations régionales suivantes : **«Savourez l'Alsace», «Savourez l'Alsace - Produits du Terroir» et depuis peu «Fabriqué en Alsace».**

«Savourez l'Alsace», label créé en 2013, **c'est l'assurance que :** les produits sont élaborés en Alsace, les entreprises sont alsaciennes et elles développent des emplois et investissent en Alsace (délivré à 40 entreprises, ce qui correspond à quelques 2.500 produits référencés).
Le label garantit que **le produit est alsacien, du sol à l'assiette** ! En effet, pour **adhérer à la démarche**, les professionnels doivent proposer des **produits bruts 100% alsaciens** ou des **produits transformés en Alsace** avec au minimum **80% de matière première alsacienne**.

«Savourez l'Alsace – Produit du Terroir®», marque née de la volonté de **valoriser les produits issus de l'agriculture alsacienne** auprès des consommateurs (en collaboration avec la Région Alsace, l'ARIA et Alsace Qualité), met en avant les **filières locales**. Grâce à ce logo apposé directement sur le produit, vous êtes certains de **manger local** et de soutenir les agriculteurs d'**Alsace** !

La Marque «Fabriqué en Alsace» garantit que les principales étapes de fabrication qui ont permis de faire du produit ce qu'il est, ont été faites en Alsace. Elle a été lancée en 2021 par l'ADIRA à la demande des entreprises du territoire, la Marque « Fabriqué en Alsace » a pour but de valoriser l'offre des fabricants alsaciens. Elle est concerne les produits des fabricants présents sur tout le territoire alsacien hors agroalimentaire et quelle que soit la taille de l'entreprise.

CHÂTEAU DE LICHTENBERG...

Une nouvelle jeunesse pour la charpente de la chapelle !

D'importants travaux de restauration de la charpente de la chapelle du château de Lichtenberg ont eu lieu cet été. Pour réaliser ces travaux, un imposant échafaudage a été installé et recouvert d'un pare-pluie permettant de protéger la charpente des intempéries. Celui-ci sera démonté au courant du mois de septembre, ainsi que l'échafaudage.

Différents travaux ont été réalisés : reconstruction d'une partie de la corniche manquante, consolidation de la charpente, vérification de la couverture, maçonneries. La restauration de la charpente a nécessité la dépose de l'ensemble des éléments de couverture qu'elle supporte. Une occasion exceptionnelle de voir la charpente dans son intégralité.

Au programme des travaux cet automne : nouveaux ponts et réfection des abords de l'entrée du château

Le château a fermé ses portes un peu plus tôt cette saison, le dimanche 19 septembre 2021 à 18h00 (à l'issue des Journées Européennes du Patrimoine) **en raison de travaux de restauration** qui se poursuivront cet automne/hiver sur les ponts d'accès et les abords de l'entrée du château.

Les deux ponts d'accès seront entièrement reconstruits en raison de l'affaissement de la structure actuelle (pose d'une nouvelle structure métallique, réfection des allées, sécurisation des rampes), plusieurs murets aux abords de l'entrée du château seront également restaurés et le mur de soutènement d'accès au fossé sera consolidé.

Cette fermeture anticipée permettra d'accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions pour la saison 2022 et proposer une saison pleine d'animations dès le printemps.

Crédit photos CCHLPP

SUR LES TRACES DU MARCHE DE NOËL...

Chaque 6 décembre au Moyen-Âge le marché de Saint Nicolas (Klausenmärik) se tient au pied de la cathédrale de Strasbourg.

En 1570, Strasbourg est protestant (1 % de catholiques), le pasteur de la cathédrale Johann FLINNER dénonce en alsacien (fini le latin) le culte des saints, pour lui Saint Nicolas relève d'une légende des papistes… Le conseil des XXI interdit le Klausenmärik et il est remplacé par le Christkindelmarik, les 3 jours avant Noël au pied de la cathédrale.

Puis, au fil des siècles, ce fut la rue Mercière, la Place du Château, près du Temple Neuf mais aussi au Marais Vert, aux Grandes Arcades et même dans les étages de la grande boucherie. Au 16ème siècle, on y trouve des sapins et des jouets. Il occupera également la place Kléber au 19ème siècle pendant 26 jours.

Après 1870, il s'installe place Broglie, le retour près de la cathédrale ne date que de 1991. Encore en ballade, ensuite, à la Petite France et place d'Austerlitz et maintenant quai des Bateliers (promenade à la mode).

Toute l'Alsace est gagnée par les marchés (celui de Colmar est éclaté). Mais aussi bien des villes et des pays étrangers dont Tokyo, Moscou et New-York…

A regarder de près, ceux de Bouxwiller et de Wissembourg sont encore dans l'esprit d'autrefois, où il est question d'accueil, de crèche, de chants, de Christkindel et de Hanstrapp, avec des circuits très courts et l'absence voulue du Père Noël.

L'Alsace est la seule région où l'on trouve autant d'illuminations et de décors, dans les plus petits villages comme dans les grandes villes.

A propos, à Strasbourg, on trouve, parmi les santons, des costumes alsaciens (dont ceux des catholiques et des protestants) et des pasteurs !

Christkindel et Hans Trapp par Paul KAUFFMANN (1902)
Cabinet des Estampes et des Dessins - 5 place du Château à Strasbourg (un des 12 musées municipaux - riche de 200.000 illustrations

Joyeux Noël à tous

Alain MORLEY

L'étoile de Noël

Voici une jolie histoire, arrivée le soir de Noël, racontée par le Père Noël lui-même :

☆

« Il y a un an tout juste, c'était le soir de Noël, neige givrée, grand froid, odeurs de cuisine, partout la fête se préparait.

Dans la maison de Jean, le sapin était si grand qu'il touchait presque le plafond. Jean a ouvert avec précaution le carton descendu du grenier : boules fragiles, guirlandes chatoyantes, lanternes irisées, tout était là pour parer le sapin de ses plus beaux atours.

Mais au moment de décorer la cime, Jean s'aperçut qu'il manquait une étoile, la grande étoile argentée qui brillait de tous ses feux à Noël dernier. Elle n'était pas dans le carton ! Elle avait disparu ! Elle était perdue !

Jean fit la grimace, un peu déçu. Son sapin, pourtant étincelant, avait l'air –comment dire ?- inachevé.

☆

Au même moment, dans ma fabrique de jouets, là-bas, dans les pays du Nord, je m'apprêtais à démarrer ma grande tournée de Noël sur la Terre : il me restait à vérifier une dernière fois la solidité de mes sacs, l'attelage de mes rennes, et fouette cocher, en avant !

Vous le savez tous, pour aller plus vite de pays en pays, je traverse le ciel plus haut que les avions, presque aussi haut que les satellites. Là, sous la voûte céleste, les étoiles m'ont fait un petit bonjour, comme tous les ans.

C'est alors que j'ai remarqué, un peu à l'écart, juste avec le carrefour de l'étoile Polaire, une toute petite étoile, si petite, si triste qu'elle ne brillait plus aussi fort que les autres. Je décidai de m'arrêter pour lui parler :

« Pourquoi ces larmes, petite étoile ?

- Oh ! C'est toi Père Noël. Je m'appelle Stella. Je suis bien seule dans mon coin. Toutes mes camarades sont parties. Elles ont filé, pfft ! comme ça, d'un coup. Hi ! hi ! Je ne veux pas devenir une étoile filante ! Je voudrais tant vivre sur la Terre ! »
- Viens avec moi dis-je alors, tu verras du pays, tu ne penseras plus à tout ça. Et si tu dois filer comme les autres, au moins que ce soit dans la joie, un soir de fête ! »

☆

Stella sécha ses larmes et s'installa sur les bois du renne, en tête de l'attelage. Elle était tout à sa joie de briller à nouveau de mille feux.

Grâce à elle, je trouvais plus facilement mon chemin dans les quartiers sombres, les routes perdues, les sous-bois épais. Et surtout, Stella éclairait pour moi le conduit des cheminées.

« Cette tournée de Noël est très fatigante, disait-elle, mais si amusante ! J'oublie tous mes soucis ! ».

☆

Bientôt nous arrivâmes dans la maison de Jean, où tous dormaient à poings fermés.

Je remarquai tout de suite quelque chose d'anormal : le sapin, malgré son habit de fête, penchait la tête d'un air mélancolique. Je regardai en silence Stella, puis le sapin, et la petite étoile comprit vite pourquoi je les observais ainsi tous les deux. Elle me sourit gravement et pfft ! d'un coup, d'un seul, elle se posa sur le sapin inondé de bonheur.

Je déposai jouets et cadeaux au pied du sapin, fit un dernier clin d'œil à Stella, et m'esquivai sans bruit. »

Signé : le Père Noël

HISTOIRES DE NOËL

Anruf vom Christkind !

Die kleine Vivi telefonierte und Papa wunderte sich.

„Wer war es denn ?“, fragte er, als Vivi endlich den Hörer aufgelegt hatte.

„Das Christkind“, antworte Vivi mit einem Strahlen im Gesicht.

Papa staunte : „Was wollte es denn ?“

„Es kommt bald“, freute sich Vivi. „Am Samstag schon.“

„Das Christkind will bald kommen ?“ Papa staunte noch mehr.

Seit wann meldete sich das Christkind per Telefon an ? Er lächelte. Dann aber dämmerte es ihm und er dachte an Großtante Christie aus Ohio. Sie würde für ihren diesjährigen Deutschlandbesuch doch nicht wieder bei ihnen Quartier einfordern ? Die Tante war nämlich anstrengend. Sie redete pausenlos und sie hatte immer viele Ideen, die sie verwirklicht sehen möchte, am liebsten alle auf einmal und natürlich mit seiner Hilfe.

Papa stöhnte auf. Ja, den Anruf von Großtante Christie fürchtete er, wusste er doch, dass er auch dieses Jahr nicht „nein“ sagen konnte und sich wieder dazu überreden ließ, die Tante über Weihnachten in der Familie willkommen zu heißen.

„Was… was hat das Christkind noch gesagt ?“, fragte er mit klopfendem Herzen.

„Du sollst es abholen“, fiel Vivi ein. „Am Samstag am Flughafen. Tante Christie bringt es mir mit. Ist das nicht toll ?“

„Toll“, sagte Papa. „Wundertoll sogar“

Und plötzlich freute er sich auf die Tante aus Amerika. Die Zeit mit ihr war nämlich immer eine sehr fröhliche.

Die Weihnachtskugel

Weihnachtsmarkt war in der Stadt. Staunend setzte sich der kleine Rabe auf eine Tanne und sah dem bunten Treiben zu.

Längst hatten die Händler ihre Buden verschlossen, als er sich auf den Heimweg machte. Da sah er eine Silberkugel. Sie lag auf dem Boden.

„Wie schön du bist !“, sagte er.

„Man hat mich kaputt gemacht. Siehst du das kleine Loch und den Riss in meinem gläsernen Kleid ?“, klagte die Kugel. „Ich bin nun keine rechte Weihnachtskugel mehr.“

„Ich bin auch kein rechter Rabe, sagen meine Freunde. Weil ich nicht klaue“, tröstete sie der kleine Rabe. „Doch nun muss ich weiter.“

„Nimmst du mich mit ?“, fragte die Weihnachtskugel. „Hier bin ich nutzlos.“

Da nahm der kleine Rabe die Kugel vorsichtig in den Schnabel und flog mit ihr zu den Bäumen am Waldrand, wo sein Familie hauste. Dort hängte er die Kugel an den oberen Ast der großen Tanne und setzte sich daneben.

Die Weihnachtskugel freute sich und drehte sich im Wind.

„Schön ist es hier.“

„Stimmt“, sagte der Mond, der hinter einer Wolke hervorkam. Und er schickte einen Lichtstrahl zu der Weihnachtskugel, die nun wie ein Zauberlicht so hell funkelte. Die Waldtiere staunten.

Stolz sah der kleine Rabe seine neue Freundin an. Bestimmt würden sie viele glitzerfunkelhelle Winternächte miteinander verbringen.

HUMOUR ET DÉTENTE

Pas de chance !

Un pauvre petit bonhomme est dans un bar depuis une demi-heure. Il contemple tristement son verre de bière en soupirant.

Tout à coup, un costaud en blouson de cuir entre dans le bar, voit le petit homme, lui donne une grande claque dans le dos en riant et lui boit sa bière. Le petit bonhomme triste se met à pleurer à chaudes larmes.

- Et, oh, attend ! Lui dit le costaud, désolé. Ce n'était qu'une plaisanterie, je te paie une autre bière, je ne voulais pas te faire pleurer.
- Non, non, laissez ! Dit le petit homme, je pleure parce que cette journée a été la plus terrible de ma vie : ce matin, ma voiture tombe en panne, j'arrive en retard au travail, mon patron m'annonce qu'il me renvoie. Quand je rentre à la maison, j'annonce ça à ma femme qui me quitte en emmenant mes deux enfants. A peine partis, le four dans lequel ma femme faisait cuire un rôti, explose et la maison brûle. En sortant pour appeler les pompiers, je me fais renverser par une voiture. Le temps d'arriver à l'hôpital, ma maison était détruite… A la fin, n'en pouvant plus, je viens dans ce bar et voilà qu'un connard qui se croit rigolo boit mon verre dans lequel j'ai mis du poison pour mettre fin à mes jours. Alors, vous voyez quand on n'a pas de bol, c'est jusqu'au bout !

SACRES GAMINS :

- Révisant le présent, le futur et le passé, une maman demande à son fils :
  - Demain il neigera, c'est quel temps ?
  - C'est l'hiver !

  Alexis, 7 ans (c'est plus marrant comme cela la conjugaison)
- La maman :
  - Qu'as-tu mangé à la cantine, ce midi ?
  - Des carottes râpées, de la viande…
  - Et avec quoi ?
  - Ben… ma fourchette !

  Louis, 4 ans (Franchement, les parents des fois, ils ont de ces questions…)
- Baptiste fait une bise à sa maîtresse et lui dit :
  - C'était bien aujourd'hui, alors je reviendrai te voir demain...

  Baptiste, 3 ans
- Un triangle, c'est un carré pointu !

  Juliette, 6 ans (Et toc, même que personne ne l'avait remarqué !)
- J'ai une maîtresse toute neuve à l'école, elle s'appelle Sophie

  Benoit, 4 ans (Allez savoir ! Les enfants ont peut-être obtenu une reprise sur la vieille, comme pour l'électroménager…)
- Natacha, 1ère année maternelle, 2ème jour avant de partir pour l'école :
  - Maman, Maman ! Dépêche-toi… sinon il n'y aura plus de place

  Natacha, 3 ans (Ne t'inquiète pas, ils en trouveront toujours une !)
- Un jour Marc a dit :
  - Moi, quand je serai grand, je serai architecte et je construirai des écoles rondes. Parce que comme cela, les maîtres, ils ne pourront plus mettre les enfants au coin…

  Marc, 8 ans
- Baptiste, qui doit retourner à l'école l'après-midi pour la sieste, se met à pleurer à grosses larmes :
  - Je ne veux pas dormir à l'école… Je veux bien apprendre à dessiner et à écrire, mais je n'ai pas besoin d'apprendre à dormir… je sais déjà !

  Baptiste, 3 ans (C'est très logique quand même, un enfant !)
- Tu sais maman, les livres, c'est là où on range les rêves…

  Louise, 6 ans (Sans doute la plus poétique…)

MATIÈRES À RÉFLEXIONS...

LA POIGNEE DE POUSSIERE

Dans un village, vivait un homme, riche à jeter l'argent par la fenêtre et qui aimait à se tenir sur le seuil de sa maison. Il remarqua, que chaque matin, un pauvre homme passait devant sa porte : il allait dans la brousse ramasser du bois mort qu'il revendait ensuite pour nourrir sa famille. Un beau jour, le riche dit au pauvre : « Chaque jour, je te vois passer devant ma porte. Ta pauvreté me fait pitié. Désormais, viens chaque matin me demander l'argent nécessaire aux dépenses de ta famille, ainsi tu n'auras plus besoin d'aller en brousse chercher du bois mort. »

Le lendemain, le chercheur de bois se présenta devant l'homme riche, le salua et attendit.

« Combien te faut-il pour la journée ? » demanda le riche en mettant la main dans sa poche.

« Donne-moi une poignée de poussière, cela suffira largement. » Répondit le pauvre.

Le richard, bien que surpris et déconcerté, se baissa, ramassa une poignée de poussière sur le sol et la donna à son obligé. Celui-ci le remercia comme s'il venait de recevoir une poignée de métal précieux puis, comme de coutume, partit à son travail.

Le lendemain matin, le pauvre homme s'arrêta devant la porte du riche et lui demanda une poignée de poussière. L'homme riche la lui donna.

Les choses continuèrent ainsi quelques mois, sans façon, ni problème. Puis, un beau matin, lorsque le marchand de bois mort se présenta pour demander sa poignée de poussière, le riche rétorqua avec humeur :

« Écoute, mon ami ! Si tu veux ta poignée de poussière, donne-toi la peine de te baisser et de la ramasser toi-même. Tu me fatigues à la fin ! ».

A ces paroles, notre ramasseur de bois mort éclata de rire : « Ô, homme riche ! s'exclama-t-il, te voilà excédé par le simple fait de me donner une poignée de poussière qui ne te coûte que la peine de te baisser pour la ramasser. Qu'adviendrait-il si chaque matin, je venais tendre la main pour recevoir de toi une pièce d'argent ? Laisse-moi donc gagner la vie de ma famille par moi-même. La sueur de mon front ne sera jamais importunée par ce qu'elle me donne chaque jour, mais tout autre qu'elle, le sera tôt ou tard ! »

Moralité de ce « Conte des Sages d'Afrique » : le mot « TIENS » finit toujours par lasser celui qui le dit. Bien que dépourvu de poids physique, il pèse lourd s'il est dit trop longtemps.

Petite minute philosophique :

Un professeur de philosophie entra dans sa classe et demanda aux élèves de se préparer à une interrogation surprise.

Les élèves attendaient donc que le contrôle débute. Le professeur distribua les feuilles d'interrogation du côté vierge de la feuille. Lorsque toutes les feuilles furent données, il demanda aux élèves de les retourner. Surprise ! Aucune question sur la page, juste un point noir !

En voyant la mine dubitative des élèves, le professeur leur dit :

« Je voudrais que vous écriviez ce que vous voyez sur cette feuille. »

Les étudiants, un peu déconcertés, commencèrent ce devoir inexplicable !

A la fin du temps imparti, le professeur ramassa les copies et commença à les lire à haute voix dans toute la classe.

Tous les élèves avaient défini le point noir, en essayant d'expliquer sa position au centre de la feuille.

Lorsque toutes les copies furent lues, le professeur commença à expliquer.

« Je ne vais pas vous noter sur ce devoir, je voulais juste que vous réfléchissiez. Aucun d'entre vous n'a écrit sur la partie blanche de la feuille. Vous vous êtes tous polarisés sur le point noir.

La même chose arrive dans nos vies. On a tendance à se focaliser sur le point noir comme le manque d'argent, un petit problème de santé, une relation délicate au travail, une déception amicale ou amoureuse…

Les points noirs sont très petits quand on les compare à tout ce que nous avons de positif dans nos vies, mais ce sont eux qui les polluent.

Éloignez vos yeux des points noirs de votre vie et prenez conscience de tout de que vous avez !

Profitez de chacune de vos satisfactions et de chaque moment positif que la vie vous donne ».

Jocelyne Personne

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES...

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HANAU-LA PETITE PIERRE
Maison de l'intercommunalité – 10 route d'Obermodern – 67330 Bouxwiller
Tél. 03 88 71 31 79 - Mél : accueil@hanau-lapetitepierre.alsace

Ouverture d'un espace France services

Depuis le mois de juillet dernier, un espace France services, géré par la Communauté de Communes, a ouvert ses portes dans les locaux de l'École intercommunale de musique à Ingwiller. Ce nouvel espace, gratuit et ouvert à tous, facilite l'accès des citoyens aux services publics et à leurs outils numériques.

Né de l'ambition d'un retour du service public au sein des territoires, la Communauté de Communes s'est dotée d'un espace France services. Un lieu ouvert à tous, moderne et convivial, qui vous permet d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics. Dix-sept organismes sont ainsi présents : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA, la Poste, la Mission Locale volet RSA, la Chambre Régionale du Surendettement Social (CRÉSUS), SOS Aide aux habitants, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Saverne Plaine et Plateau (volet création d'entreprise), le Point Info Énergie, le Bureau d'accès au logement, l'Union des Invalides et Accidents du Travail (UNIAT) et l'Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale (UTAMS).

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec Internet ?

Nos deux agents France services, Mélodie KNITTEL et Stéphanie DUBUC, vous accompagnent dans vos démarches du quotidien : Prime d'activité, APL, RSA, impôts, mise à jour de la situation administrative, assurance retraite, accès à vos services en ligne…

En complément des démarches administratives, il est également possible d'accéder à une borne numérique permettant d'effectuer les démarches en ligne.

Alexandra-Anne SILLE, conseillère Numérique France services, propose des ateliers thématiques afin d'accompagner les personnes dans leur appropriation des usages numériques : initiation aux outils bureautiques, gestion de sa boite e-mail, activation de son espace CAF ou Pôle emploi etc...

Avec l'ouverture de ce nouvel espace, c'est un service public de proximité plus humain et plus accessible qui se déploie au sein du territoire au plus près des citoyens.

Espace France services - 4, place du Marché à Ingwiller
Tél. 03 69 17 50 03
Horaires d'ouverture :

- Mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Mercredi de 9h00 à 17h00
- Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 17h00
- Samedi de 8h00 à 12h00

Infos complètes sur notre site :
www.hanau-lapetitepierre.alsace

On en parle !

Un projet culturel de territoire (2022-2026)

La culture est plus que jamais un enjeu de société primordial qui participe au vivre ensemble et au bien-être individuel et collectif.

Consciente de cette importance, la Communauté de Communes a décidé de s'engager dans une démarche de Projet Culturel de Territoire (PCT). Durant plusieurs mois, une stratégie culturelle a été définie avec les forces vives du secteur. 176 acteurs culturels répartis dans plus de 80% de nos communes ont ainsi été recensés. Notre secteur compte 46 établissements recevant du public à destination culturelle (bibliothèque, école de musique, exposition d'art, théâtre…). Ce constat témoigne d'un maillage exceptionnel en milieu rural qui n'a rien d'un désert culturel. Cette vitalité est un atout à renforcer car les actions culturelles menées contribuent au développement et au rayonnement de notre territoire.

Le Projet Culturel de Territoire, véritable feuille de route des actions à réaliser durant les cinq prochaines années, vise à encourager le développement de projets culturels pour tous les publics, à favoriser les échanges et l'entraide entre les acteurs culturels locaux et à les soutenir.

Pour consulter le Projet culturel du territoire : www.hanau-lapetitepierre.alsace

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES...

Maison de la famille

La Maison de la famille située à Ingwiller (3b, rue du Fossé) a pour ambition de soutenir l'ensemble des besoins de tous les membres de la famille. Elle regroupe les services :

- du Relais Petite Enfance (RPE) qui y propose des permanences, des ateliers assistants maternels, enfants et parents,
- le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP),
- une unité solidarité incluant l'animation seniors.

La Maison de la famille développe également l'accompagnement à la parentalité et propose des temps forts et des actions comme des cafés parents ou des conférences.

Petite enfance, du nouveau !

Le RAM change de nom et devient RPE

Ne soyez pas étonnés si vous entendez désormais parler du « Relais Petite Enfance » (RPE) de Hanau-La Petite Pierre en lieu et place du « Relais Assistants Maternels » (RAM) ! En effet, le RAM développe ses missions et change de nom pour se conformer à une directive gouvernementale et être ainsi mieux identifié par le public.

Activités organisées par le RPE :

Ateliers d'éveil assistants maternels enfants et parents. Tous les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 11h
En itinérance sur 5 communes du territoire : Bouxwiller, Ingwiller, Kirrwiller, Petersbach et Wingen-sur-Moder.
Programme complet sur notre site : www.hanau-lapetitepierre.alsace

Randonnées poussettes et petits marcheurs

Vous avez envie de partager un instant nature avec votre enfant et rencontrer d'autres parents ?
Venez participer à une randonnée poussette sur les sentiers du territoire. Les parcours proposés sont plats et accessibles à tous : poussette, sac de randonnée et écharpe de portage sont les bienvenus. Rythme très tranquille favorisant l'échange, le plaisir en respectant le rythme du tout petit et son désir de contemplation. **Animation gratuite**
Prochaine randonnées poussettes :

- Samedi 26 février, randonnée costumée à La Petite Pierre,
- Samedi 09 avril, randonnée chasse aux œufs à Neuwiller-lès-Saverne,
- Samedi 02 juillet randonnée au fil de l'eau à la Maison de l'Eau et de la Rivière à Frohmuhl.

Atelier parentalité Le colibri

Pour vivre un temps privilégié en compagnie de votre enfant et rencontrer d'autres parents pour échanger sur des questions concernant la parentalité.
A la Maison de la Famille à Ingwiller de 13h30 à 16h30 - **Animation gratuite** :

- Mardi 18 janvier : comprendre les émotions de l'enfant
- Vendredi 25 février : des outils pour accompagner les émotions difficiles de l'enfant
- Vendredi 25 mars : comment poser les règles saines à la maison

Renseignements et inscriptions auprès du RPE (Relais Petite Enfance) : 03 88 89 69 50 - rpe@hanau-lapetitepierre.alsace

LAEP

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) est un espace de rencontres, d'écoute et d'échanges, pour les enfants jusqu'à 6 ans, accompagnés d'un ou des parents. Les futurs parents sont également les bienvenus pour parler de l'enfant à naître. C'est l'occasion de passer un moment de détente, de jeux, d'échanges entre les enfants, les parents et les accueillants.
Les mercredis à Schoenbourg (salle des fêtes) de 9h à 12h et à Ingwiller (Maison de la Famille) de 15h à 18h.
Accès anonyme et gratuit
Plus d'infos : 03 88 89 69 50 - laep@hanau-lapetitepierre.alsace

Conférence « Parlons des écrans : les comprendre pour mieux accompagner nos enfants »

Jeudi 31 mars 2022 à 20h00 au collège Suzanne Lalique Haviland à Wingen-sur-Moder
Soirée animée par Christelle BRICKA, éducatrice spécialisée formatrice et consultante familiale - de l'association Parent tout simplement.

Seniors :

Consultez notre agenda mensuel senior.
Plus d'infos sur notre site : www.hanau-lapetitepierre.alsace

Suivez la Maison de la famille sur Facebook : @maisonfamillehanaulapetitepierre

ENERGIES RENOUVELABLES...

Les énergies renouvelables citoyennes : une réalité dans le Pays de Saverne, bientôt au Pays de Hanau La Petite Pierre.

Depuis 2018, Centrales Villageoises du Pays de Saverne a financé pour plus de 350.000 € d'installation de panneaux photovoltaïques (environ 1.600 M²).
Ce sont actuellement 9 centrales photovoltaïques qui produisent des énergies renouvelables citoyennes, elles sont situées à :

- Saverne (3 écoles + club house de foot),
- Monswiller (entreprise privée),
- Thal-Marmoutier (école-mairie),
- Dossenheim (école + préau),
- Bouxwiller (station d'épuration)

Cela a été possible grâce à l'engagement de plus de 140 actionnaires qui ont souhaité investir (placement financier éco-responsable) et s'investir (gouvernance citoyenne) dans une entreprise pleinement engagée dans la transition énergétique.

L'entreprise Centrales Villageoises est prête à développer de nouveaux projets sur la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre comme elle l'a déjà fait à Dossenheim et Bouxwiller. Pour cela des réunions publiques vont être organisées dès début 2022 dans différentes communes volontaires avec l'objectif de constituer un nouveau collectif citoyen du territoire. Il pourra ainsi assurer le pilotage du projet et le développement de Centrales Villageoises au Pays de Hanau-La Petite Pierre.

Pour cela, nous avons besoin d'être rejoint par de nouveaux citoyens qui sont prêts :

- à nous aider dans la gestion de l'entreprise Centrales Villageoises
- à identifier de nouvelles toitures en sollicitant leurs élus locaux pour la mise à disposition de toits de bâtiments communaux
- à devenir actionnaire pour financer ces futures installations (une action = 100 €; rentabilité estimée de 2% par an sur 20 ans)

Le projet Centrales Villageoises est un modèle économique stable et reproductible, qui contribue au développement économique du territoire. Il permet une production d'énergie non fossile locale et mobilise ses citoyens pour la transition énergétique du territoire.

Des nouveautés sont envisagées pour fin 2022 :

- encourager les économies d'énergies (défi DECLICS pour les particuliers ou championnat CUBE pour les bâtiments publics/privés et bâtiments d'enseignement)
- l'accompagnement des particuliers dans leur projet d'installation photovoltaïque (3 à 9kWc)
- la promotion de kits solaires et solidaires (1, 2 ou 4 panneaux)

Les engagements de la France pour la réduction des gaz à effet de serre et le changement climatique sont aussi ceux des territoires avec et pour les citoyens, les associations, les entreprises et les collectivités qui les composent.

Avec Centrales Villageoises, chacun peut faire sa part et même plus !
Rejoignez-nous, devenez acteur de la transition et producteur d'énergies renouvelables.

Contact : courriel : paysdesaverne@centralesvillageoises.fr
site internet : www.paysdesaverne.centralesvillageoises.fr

Chiffres Clés :

- 137 actionnaires
- 9 installations et 288 kWc installés
- 285 MWh de production électrique prévue par année complète de fonctionnement
- depuis 2018 : 386 MWh ont été injectés dans le réseau, soit :
  - ⇒ = 27 tonnes de CO2 évités
  - ⇒ 89 arbres plantés
  - ⇒ = la quantité d'électricité consommée par 83 foyers/an

Centrale photovoltaïque de l'école de Dossenheim
20,4kWc avec une extension de 15,6 kWc sur le préau

Un Noël plus que parfait

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de profiter de sa famille, de ses amis et de bons repas. La magie de Noël émerveille petits et grands. Si on profitait de ces moments pour faire du bien à nos proches et à la planète ?

Quelques conseils pour réduire ses déchets pendant les fêtes :

Qui dit fête, dit cadeaux, choisissez des cadeaux inestimables :

1. Des cadeaux éco-responsables qui **durent longtemps**. Préférez **des cadeaux utiles réalisés avec des matériaux écologiques**, comme des jouets en bois ou des objets utiles au quotidien version zéro déchet. Et pourquoi pas réaliser vous-même les cadeaux ?
2. Vous pouvez également offrir **des cadeaux d'occasion**.
3. Les bons repères pour limiter les impacts sur l'environnement sont le **Made in France et les labels environnementaux,** à découvrir sur www.ademe.fr/labels-environnementaux.
4. **Les cadeaux dématérialisés** sont très appréciés : cours de couture ou de bricolage, week-end à proximité, massage, abonnement, place de concert... Ils permettent de faire vivre une vraie expérience.

Pour un sapin plus responsable

1. On choisit un **sapin français avec un label** Plante bleue, MPS, PEFC ou AB (agriculture biologique).
2. Et pourquoi pas **un sapin en bois**. Il existe de jolis modèles. Ou bien, un **sapin fait maison**. C'est le moment de profiter de toute la famille autour de la réalisation du sapin.

Le saviez-vous ? Il faut au minimum 20 ans pour compenser les émissions de CO_2 liées à la fabrication et à l'acheminement d'un sapin artificiel en plastique.

Et pour le repas ?

1. On privilégie **la qualité à la quantité**, en choisissant juste ce qu'il faut.
2. On préfère également **les circuits courts** : avec des produits **frais et locaux**.
3. Vous pouvez déposer les restes alimentaires dans les **points d'apport volontaire de biodéchets**.

(Scannez pour visualiser la carte)

Joyeuses fêtes !

DES NOUVEAUTÉS EN DÉCHÈTERIE ! VOUS POUVEZ DÉSORMAIS TRIER :

Bouchons en liège

En partenariat avec Les Bouchons de l'Espoir

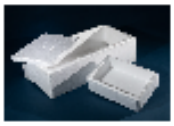

Polystyrène

Dans les cages prévues à cet effet

Thermomètres / Baromètres à mercure

Ils ont une réserve de couleur métallique : argentée / chromée.

À VENIR : VOTRE COMPTE USAGER EN LIGNE

Dès février 2022, vous pourrez créer votre compte usager en ligne. Ce dernier vous permettra de consulter votre nombre de levées, le nombre de passages en déchèterie, vos factures, etc.

Rejoignez-nous sur Facebook, pour suivre notre actualité

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site web : www.smictomdesaverne.com ou par téléphone au 03.88.02.21.80

Dématérialisation SVE (saisine par voie électronique) de l'ADS (application du droit des sols)
Demandes d'autorisations d'urbanisme

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. **C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE)**.

Au 1er janvier 2022, la SVE s'appliquera **aux demandes d'autorisations d'urbanisme** (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont Schillersdorf, qui sont accompagnées par l'**ATIP** (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici la fin d'année et en janvier 2022 en mairie et sur le site internet de la commune.

Pour aller plus loin : https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematerialisation-des-autorisations-durbanisme

URBANISME...

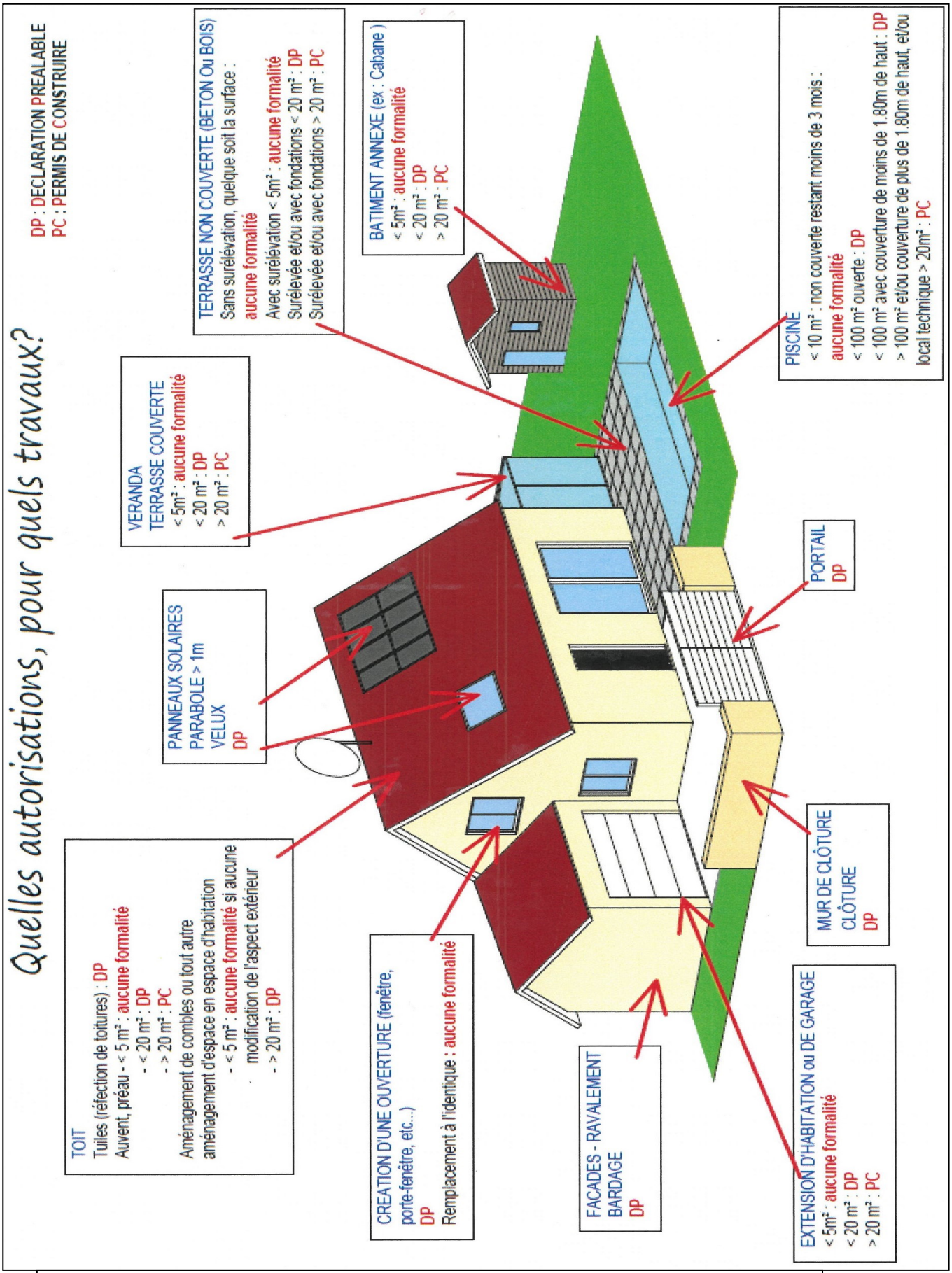

Le schéma ci-dessus n'a qu'un caractère indicatif. Pour tous vos projets de travaux, merci de vous adresser à la Mairie.

Les formulaires pour les différentes autorisations d'urbanisme sont téléchargeables sur le site internet : https://www.service-public.fr

ÉTAT CIVIL 2021

BIENVENUE

M. BOESINGER Chris et Mme OEHLVOGEL Céline - *8* rue Klamm
M. et Mme BOOS Gilbert et Isabelle - 14 rue Klamm
M. et Mme BOUHR Mathieu et Aurélie et leurs enfants 1 rue des Comtes de Hanau
M. EHRHARDT Jean-Daniel et Mme MOSSBACH Nathalie et leur fille Léane - 16 rue Klamm
Mme KIRCHER Carole et son fils Aurélien - 15 rue Kirchberg
M. GEISKOPF Jérémy - 31 rue des Comtes de Hanau
M. KOPP Martin - 19A rue du Pasteur Schroeder
M. MANGIN Thibault et Mme BRUMM Lucile 1 rue du Pasteur Schroeder
M. TAUPINARD Tristan - 13 rue du Pasteur Schroeder

GRUNEWALD Samuel et ENSMINGER Laura le 14 février 2021
ZIMMERMANN Axel et JAUTZY Marie le 17 avril 2021
BERGMANN Thibault et PETER Catherine le 24 juillet 2021

NAISSANCES

VEYRENC Margot	**le 28 janvier**	**7, impasse des Forgerons**
WINLING Jonas	**le 14 février**	**Route d'Ingwiller**
KOPPITZ Louis	**le 20 juillet**	**2, impasse des Forgerons**
CURTO BACH Clément	**le 1er septembre**	**4, rue des Chênes**
JACKY Arthur	**le 3 novembre**	**19, rue des Puits**

DÉCÈS

KUHM Marie-Elise	*87 ans*	*le 11 décembre 2020*
MERCKLING Henri	*97 ans*	*le 1er janvier 2021*
PETER Werner	*89 ans*	*le 22 janvier 2021*
SCHOENECKER Joseph	*84 ans*	*le 1er mai 2021*
MAHLER Armand	*78 ans*	*le 22 mai 2021*
LIENHARDT Berthe	*74 ans*	*le 10 juillet 2021*
BRAEUNIG Frieda	*89 ans*	*le 16 octobre 2021*
LE SANN Anita (anct. 10 rue des Chênes)	*81 ans*	*le 21 novembre 2021*

"Sincères condoléances aux familles"

LES GRANDS ANNIVERSAIRES 2021

95 ans	**SCHAEFFER Irène**	13 rue du Pasteur Schroeder
94 ans	**KUHM Robert**	5 rue des Comtes de Hanau
93 ans	**LIENHARDT Anne**	6 rue du Pasteur Schroeder
91 ans	**METZGER Charles**	4 rue du Moulin
90 ans	**DUCHMANN Madeleine**	36 rue des Comtes de Hanau
	MERCKLING Charles	5 rue des Puits
89 ans	**MERCKLING Adolphe**	9 rue des Chênes
88 ans	**PETER Marie-Lina**	19 rue des Comtes de Hanau
87 ans	**BURGMANN Evelyne**	10 rue Kirchberg
	MERCKLING Erna	9 rue des Chênes
	SCHWEYER Henri	4 rue des Comtes de Hanau
86 ans	**BOOS Georges**	8 rue du Moulin
	MILLER Anne	28 rue du Pasteur Schroeder
	STRUB Anna	15 rue des Comtes de Hanau
85 ans	**SCHWEYER Lina**	4 rue des Comtes de Hanau
	SIMON Pierre	9 rue du Moulin
	STALLER Émile	11 rue des Chênes
84 ans	**BRUMBTER Charles**	1 route de Mulhausen
	JUNG Jeanne	27 rue du Pasteur Schroeder
	LUCKEL Liliane	23 rue des Puits
83 ans	**BRUMBTER Frieda**	1 route de Mulhausen
	DAUSCH Marie Thérèse	7 rue des Vignes
	VAILLANT Guy	1 rue de l'Argile
82 ans	**KRIEGER Frida**	26 rue des Comtes de Hanau
	MERCKLING René	6 rue des Chênes
	WOLFF Jean	7 rue du Moulin
81 ans	**MUTZIG Jeannette**	10 rue du Moulin
	OUVRARD Nicole	1 rue de l'Argile
80 ans	**BALZER Eric**	5 route d'Ingwiller
	KIRCHER Marie-Lina	1 impasse des Forgerons
	MAHLER Curt	11 rue du Moulin
	MERCKLING Richard	27 rue des Puits
	MULLER Erna	8 impasse des Forgerons
	WOLFF Hedwige	7 rue du Moulin

LES JUBILAIRES 2021

80 ANS

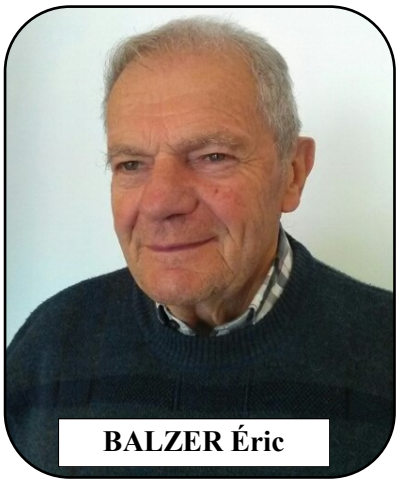
BALZER Éric

WOLFF Hedwige

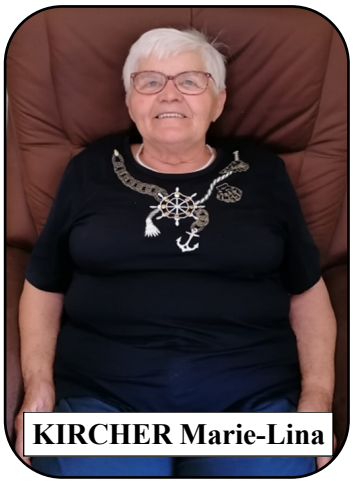
KIRCHER Marie-Lina

MULLER Erna

MAHLER Curt

MERCKLING Richard

85 ANS

SIMON Pierre

STALLER Émile

SCHWEYER Lina

90 ANS

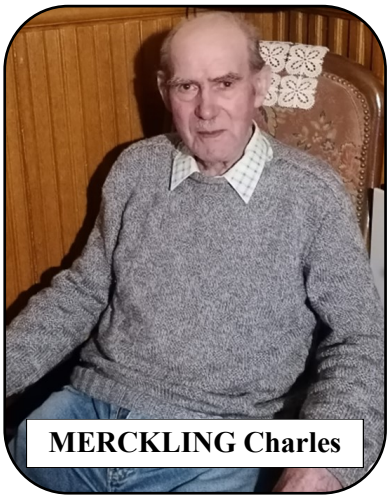
MERCKLING Charles

DUCHMANN Madeleine

LES JUBILAIRES 2021

95 ANS
SCHAEFFER Irène

LIENHARDT Richard et
Liliane née MERCKLING
le 8 octobre 2021

KLIPFEL Alfred et Evelyne née SCHAEFFER
le 28 décembre 2021

FICHTER Georges et Jeannine née KRIEGER
le 15 octobre 2021

50 NOCES D'OR 50

BMS (Bibliothèque Intercommunale)

MÉDIATHÈQUE **NUMÉRIQUE**

ALSACE Collectivité européenne

Développer le goût de la lecture en Alsace, rendre la lecture, la musique et le cinéma accessibles au plus grand nombre, aider les bibliothèques à être des lieux de vie et évoluer en intégrant les nouveaux usages du numérique, telles sont les missions de la Bibliothèque d'Alsace. Elle accompagne et anime un réseau de 200 bibliothèques emmenées par 160 salariés et 2.000 bénévoles avec à leur disposition plus de 400.000 documents en tout genre.

Depuis les périodes de confinement la Collectivité Européenne d'Alsace a créé la Médiathèque Numérique d'Alsace qui vous offre la possibilité :

- d'écouter de la musique en streaming sur votre ordinateur, tablette ou smartphone, écoute illimitée et sans publicité
- de visionner des films en streaming ou en téléchargement
- de télécharger des livres numériques sur votre liseuse, tablette ou ordinateur
- de suivre des cours de langue et d'informatique
- de jouer à des jeux vidéo
- d'accéder à une offre spécialement adaptée aux enfants de moins de 12 ans

Le forfait vous permet de consulter chaque mois les documents de votre choix parmi 5 documents de l'espace cinéma, 10 documents de l'espace livres, 15 magazines et 31 quotidiens. ***Pour profiter de ce service, vous devez être inscrit dans une bibliothèque du réseau Alsacien***, puis créez-vous un compte sur le site de la Bibliothèque d'Alsace. Aussi si vous ne trouvez pas un document sur le portail, la création de ce compte vous permet aussi de profiter du catalogue de la Bibliothèque d'Alsace, de réserver des documents et de les rapatrier dans votre bibliothèque. Une fois identifié, cliquez sur 'Médiathèque Numérique 67' dans la colonne 'Ressources Numériques' à droite de la page d'accueil puis 'accéder'.

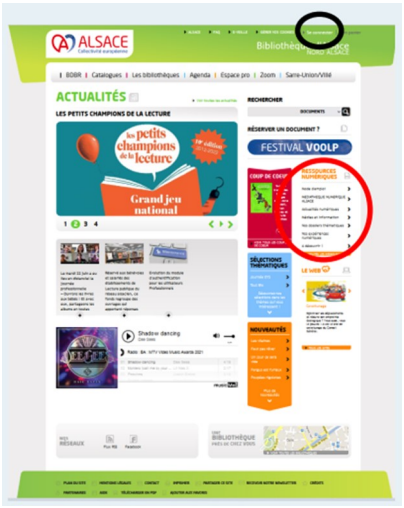

L'info en plus : lorsque vous avez franchi toutes ces étapes, vous pouvez télécharger l'application ma medi@theque dans l'AppStore et Google Play. Pour vous identifier, rendez-vous dans votre profil de la plateforme Médiathèque Numérique 67 sur l'ordinateur, notez l'identifiant de votre médiathèque et votre identifiant personnel puis créez votre mot de passe pour l'application. Ce sont ces identifiants qu'il faudra utiliser pour l'application.

Concernant notre bibliothèque intercommunale, la BMS (Bibliothèque Bischholtz-Mulhausen-Schillersdorf) vous accueille, avec 8 bénévoles, le mardi de 17h00 à 19h00 et le samedi de 14h00 à 16h00. Pendant la période des congés de Noël la bibliothèque sera fermée du 25 au 31 décembre 2021.

Pour vous inscrire à la BMS située dans le bâtiment de la Mairie de Schillersdorf, il vous suffit de vous acquitter d'une cotisation annuelle de 10 € pour les plus de 16 ans, adhésion gratuite pour les enfants.

Article transmis par M. JUND Loïc
Conseiller municipal de Mulhausen

Mesdames JAUTZY Caroline, LANDIER Yvette, JACKY Marthe, KLIPFEL Evelyne, SCHAEFFER Suzanne et SOLD Monique de Schillersdorf et Mesdames PETER Doris et DOY Eliane de Mulhausen.

Un grand merci à M. Alain MORLEY qui choisit une partie des documentaires lors des échanges à la Bibliothèque d'Alsace à Truchtersheim

L'équipe de la BMS vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et d'agréables lectures !

LA NOUVELLE CARTE D'IDENTITE AU FORMAT CARTE BANCAIRE

Illustration Crédit © Ministère de l'Intérieur

À la suite d'un déploiement progressif, la nouvelle carte nationale d'identité est entrée en vigueur sur tout le territoire le lundi 2 août 2021. Cette carte, plus petite que l'ancienne, est au format carte bancaire (comme le nouveau permis de conduire) .

***Service-Public.fr* vous rappelle les caractéristiques de cette nouvelle carte qui vise à lutter contre la fraude et l'usurpation d'identité.**

Où dois-je m'adresser ?

A la MAIRIE d'INGWILLER : uniquement sur rendez-vous par téléphone **03.88.89.47.20** ou par courriel : cnipasseports.ingwiller@orange.fr

A savoir : *C'est un règlement européen du 20 juin 2019 qui impose la généralisation de cette carte à partir du 2 août 2021. Elle sera obligatoire, dans tous les États de l'Union qui ont déjà une carte nationale d'identité.*

Que contient-elle ?

Sa puce électronique, hautement sécurisée, comprend des informations qui figurent sur la carte : nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, l'adresse, la taille, le sexe, la date de délivrance de la carte et sa date de fin de validité ainsi que, comme pour le passeport, la photo du visage et les empreintes digitales (sauf pour les mineurs de moins de douze ans).

Elle est également équipée d'un cachet électronique visuel (CEV) signé par l'État, qui permet une lecture automatique et reprend les données inscrites sur la carte, ce qui permettra de détecter rapidement une éventuelle fraude si ces données ont été modifiées.

A savoir : *Possibilité d'indiquer deux adresses pour les enfants en garde alternée.*

Dois-je renouveler ma carte qui est à l'ancien format ?

Il n'est évidemment pas obligatoire que tous les citoyens soient munis d'une telle carte à partir du 2 août 2021. En revanche, aucune carte nationale d'identité à l'ancien format ne pourra être délivrée à partir de cette date.

Vous n'avez donc pas besoin de renouveler votre carte actuelle de manière anticipée si elle est encore valide. Ce n'est qu'à partir de 2031 que vous ne pourrez plus voyager dans l'espace européen avec votre ancienne carte.

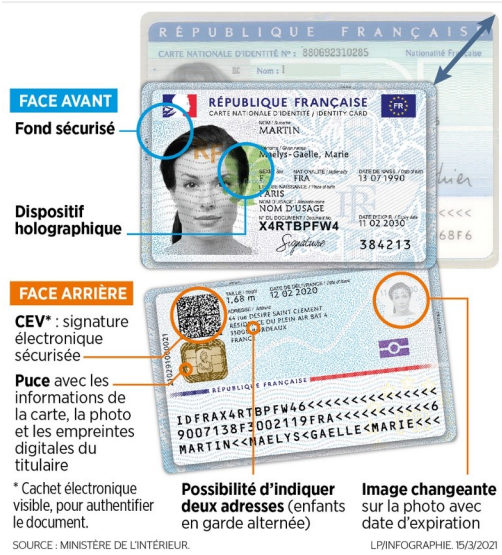

Le recueil des empreintes obligatoire ?

Lors de la demande de carte d'identité, il sera indispensable de donner ses empreintes digitales pour qu'elles soient mises dans la puce de la carte. Comme pour les passeports, une double vérification sera effectuée, d'abord au moment de l'instruction puis lors de la remise de la carte. Les empreintes figurent donc obligatoirement dans la puce de la carte mais elles ne seront pas conservées dans le traitement national si le titulaire de la carte en fait la demande.

Une nouvelle durée de validité :

La durée de validité de la nouvelle carte **sera de dix ans**, et non plus de quinze ans, pour respecter le règlement européen.

Rappel : La *première demande* et le *renouvellement* de la carte d'identité sont gratuits sauf en cas de *perte* ou de *vol (= 25 €).*

INFOS PRATIQUES - INFOS COMMUNALES

LES EQUIPEMENTS HIVERNAUX

À partir de 2021, chaque année, en période hivernale (s'étendant du 1er novembre au 31 mars), il sera obligatoire d'équiper son véhicule en pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige, dans certaines communes des massifs montagneux (Alpes, Corse, Massif central, massif jurassien, Pyrénées, massif vosgien).

Pourquoi cette nouvelle réglementation ?

L'objectif de cette nouvelle réglementation est de renforcer la sécurité des usagers en réduisant les risques spécifiques liés à la conduite sur routes enneigées ou verglacées.
Il s'agit aussi d'éviter les situations de blocage en région montagneuse, quand des véhicules non équipés se retrouvent en travers de voies, dans l'incapacité de se dégager, immobilisant tout un axe de circulation.

Tous les véhicules à quatre roues et plus, sont concernés par cette évolution réglementaire : véhicules légers, utilitaires, bus et poids-lourds.

Une nouvelle signalisation

A compter du 1er novembre 2021, une nouvelle signalisation sera progressivement implantée. Elle indiquera les entrées et les sorties de zones de montagne où l'obligation d'équipements hivernaux s'appliquera.

Quels sont les équipements désormais obligatoires ?

Dans les zones établies par les préfets, les véhicules légers, utilitaires et les camping-cars devront :

- soit détenir dans son coffre des chaînes à neige métalliques ou textiles permettant d'équiper au moins deux roues motrices
- soit être équipés de quatre pneus hiver. Pour les 3 prochains hivers, de 2021 à 2024, l'appellation « *pneu hiver* » couvrira l'ensemble des pneus identifiés par l'un des marquages «*M+S*», «*M.S*» ou «*M&S*» ou par la présence conjointe du marquage du «*symbole alpin*» (reconnu sous l'appellation «*3PMSF*» (3 Peak Mountain Snow Flake) et de l'un des marquages «*M+S*», «*M.S*» ou «*M&S*». **À partir du 1er novembre 2024**, elle couvrira uniquement les pneus identifiés par la présence conjointe du marquage «*symbole alpin*» (reconnu sous l'appellation «*3PMSF*» (3 Peak Mountain Snow Flake) et de l'un des marquages «*M+S*», «*M.S*» ou «*M&S*».

Une tolérance pendant l'hiver 2021

Les éventuels manquements à l'obligation de détenir des chaînes à neige dans son coffre ou d'équiper son véhicule de pneus hiver dans les départements concernés ne seront pas sanctionnés cet hiver.

En Alsace 138 communes sont concernées. <u>Schillersdorf</u> n'en fait pas partie, mais certains de nos voisins si : Rothbach - Ingwiller – Offwiller – Weinbourg – Lichtenberg…

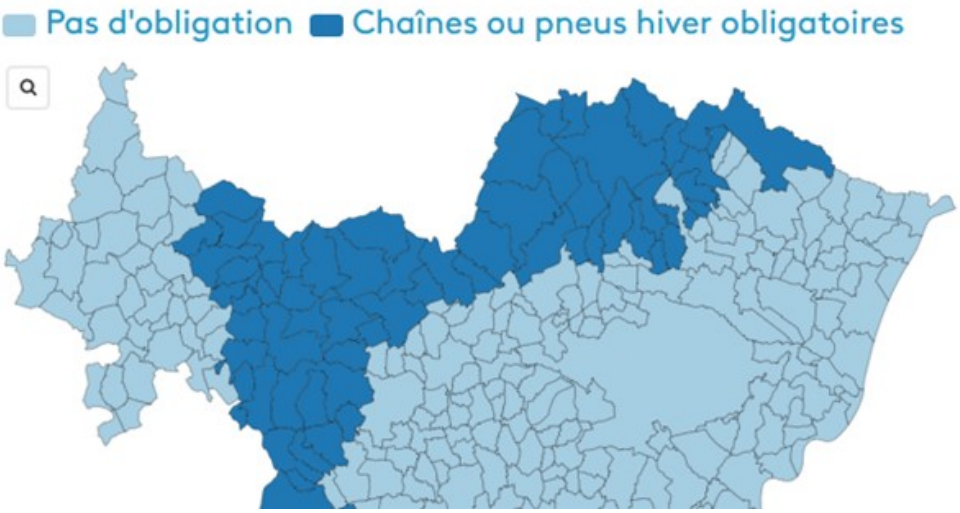

Article transmis par Laetitia WISSEN

INFOS PRATIQUES - INFOS COMMUNALES

La Mairie sera fermée pour congés de fin d'année du 22 décembre 2021 au 2 janvier 2022 inclus.

ATTENTION : Après utilisation, jetez les lingettes dans votre poubelle. Elles sont souvent dites « biodégradables », **en réalité**, elles ne le sont pas. Si vous les jetez dans vos toilettes, elles n'ont pas le temps suffisant pour se dégrader avant leur arrivée en station d'épuration **d'où la formation de bouchons** dans les conduites d'assainissement et **des problèmes de pollution au niveau du fossé traversant le village.**

RAPPEL :

MERCI DE RESPECTER CETTE CONSIGNE

L'HIVER EN TOUTE SÉCURITÉ

Comme tous les ans, à l'approche de l'hiver, nous vous rappelons qu'en cas de neige, il faut dégager les trottoirs et une partie de la chaussée devant votre domicile. Pour le verglas, veuillez répandre des cendres, du sable ou du sel.

Cette consigne est valable pour les propriétaires ainsi que pour les locataires.

Merci aux voisins ou aux membres de la famille des personnes âgées seules ne pouvant plus effectuer le déneigement d'intervenir à leur place.

ANIMATIONS A LA SALLE

Veuillez noter les animations qui ont lieu à la Salle Polyvalente :

- les mercredis : de 9h à 11h
  Séances de Yoga avec
  Mme Elke SCHNEIDER :
  03.88.01.96.47

- les jeudis :
  de 17h30 à 18h30
  Gymnastique douce avec
  Mme Eliane MORLEY :
  03.88.89.59.29

- les jeudis : de 19h à 21h
  Séances de badminton
  Responsable:
  M. JACKY Éric :
  06.46.98.28.59

DATES ÉLECTIONS 2022 :

PRÉSIDENTIELLES :
Dimanches 10 et 24 avril 2022

LÉGISLATIVES :
Dimanches 12 et 19 juin 2022

JOYEUX NOËL

Si Noël, c'est la Paix,
la Paix doit passer par nos mains.
Donne la paix à ton voisin…
Si Noël, c'est la Lumière,
la Lumière doit fleurir en notre vie.
Marche vers ton frère
pour illuminer ses jours.
Si Noël, c'es la Joie,
la Joie doit briller sur nos visages.
Souris au monde pour
qu'il devienne bonheur.
Si Noël c'est l'Espérance,
l'Espérance doit grandir en notre coeur.
Sème l'Espérance au creux
de chaque homme.
Si Noël c'est l'Amour,
nous devons en être les instruments.
Porte l'Amour à tous
les affamés du monde.

Le bonhomme de Noël

Je connais un vieux bonhomme
Qui marche à tous petits pas
Je sais comment il se nomme
Mais je ne le dirai pas !

Il porte de grandes bottes
Sur la tête un capuchon
Et sur le dos une hotte
Mais je ne dis pas son nom !

Passant par la cheminée
Il apporte des jouets
Pour toute la maisonnée
Mais je ne dis pas qui c'est !

Qui est donc ce vieux bonhomme
Qui chaque année vient du ciel ?
Je sais comment il se nomme
C'est le bon papa Noël !

Ein neues Jahr rückt uns entgegen ;
es bringe Dir viel Glück und Segen,
erfülle Dir die Wünsche all'
ob noch so groß sei ihre Zahl.
Die Zukunft müsst', hätt' ich zu walten,
sich Dir auf's freundlichste gestalten.

BONNE ANNÉE 2022

Bulletin communal de la Commune de Schillersdorf - N° 54 - Décembre 2021
Photographies : Commune de Schillersdorf - Impression : Imprimerie VEIT Bouxwiller
Dépôt légal : Décembre 2021

Imprimé sur du papier recyclé